

Discours de la députation de la société populaire de Rozoy-l'Unité (Seine-et-Marne), lors de la séance du 15 thermidor an II (2 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de la députation de la société populaire de Rozoy-l'Unité (Seine-et-Marne), lors de la séance du 15 thermidor an II (2 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 78-79;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22598_t1_0078_0000_10

Fichier pdf généré le 09/07/2021

cœur qui vient vous assurer que les coups parricides des conspirateurs les perceront tous avant d'arriver jusqu'à vous, ou plutôt que leur courage sera toujours l'écueil contre lequel viendront se briser les attentats de la rébellion, si jamais ce monstre exécré osait relever sa tête hideuse. Liberté égalité, unité, indivisibilité de la République, éternel ralliement auprès de la Convention nationale, telle a toujours été, telle sera toujours la profession de foi des officiers, sous-officiers et gendarmes près les tribunaux et à la garde des maisons d'arrêt de Paris. Vive la République ! Vive la Convention.

B. DUMESNIL (*chef de b^{on}, commandant*), CHAR-TOU, HERVÉ, LABRE, DAIX (*brigadier*), LE CLERCQ, PASSEREAU, HÉRAUT, LE CORNU, DEBUSNE (*lieutenant*), C. LAUZEL (*maréchal-des-logis*), JANNIN (*lieutenant*), MIOT, BENAUDIN, ROULLEAU, GOBY (*lieutenant*), DUBOIS, TIBURCE, SADNET (*capitaine*), MATHIEU, ROCHETTE, LEGENDRE, LE FÈVRE, CHARPENTIER, JANNOLLES (*brigadier*), DIDIER, CHAULAIRE, ONFROY, DAULÉ, FROMENT, LECOMTE, GÊTE [et 2 signatures illisibles].

73

La section de l'Homme Armé, qui s'est empressée le 9, au milieu des périls, d'apporter à la Convention nationale la résolution de lui servir de rempart, vient l'assurer que tous les citoyens qui la composent sont autour de la représentation nationale, et qu'ils périront tous jusqu'au dernier, avant qu'elle soit seulement menacée.

Mention honorable, insertion au bulletin (1)

[s.d.] (2)

La section de l'Homme-Armé s'est empressée, le 9, au milieu des périls de vous apporter la résolution inébranlable de vous servir de rempart. Son dévouement a été unanime.

Le peuple françois est pur comme la liberté.

Toutes les sections de Paris ne font qu'une.

La Convention nationale a plus d'une fois sauvé la République.

Vous venez, citoyens représentans, de donner un grand exemple de justice à l'univers. Vous ne connoissez d'amis de la patrie que ceux qui la servent; vous avez purgé la terre des monstres et des impies qui souilloient encore le sol de la liberté.

Citoyens représentans, nous sommes autour de vous; nous périrons tous jusques au dernier avant que la Convention nationale soit seulement menacée.

Voilà l'acte de dévouement que nous venons renouveler dans cette assemblée, centre de l'autorité, et de l'union et de [la] force nationale.

Votre courage et votre énergie répondent à la patrie de son salut; continuez, citoyens repré-

sentans, vous êtes à votre poste, la patrie est tranquille; restez à ce poste, que vous avez si bien garanti des attaques des conjurés. La République triomphera de tous ses ennemis au-dedans et au-dehors. Vive la République! Vive la Convention.

LEROUX (*v^e-présid.*).

74

Des députations de la société populaire de Rozoy-l'Unité^a, département de Seine-et-Marne, de la commune de Livry, district de Gonesse, département de Seine-et-Oise, de la société populaire de Soisy-Marat^b, district de Corbeil, de la commune de Taverny^c, de la commune de Vitry-sur-Seine^d, district de Bourg-Egalité, de la municipalité, du comité de surveillance et de la société populaire de Charenton-Républicain, ci-devant Saint-Maurice^e, département de Paris, se succèdent à la barre: toutes expriment leurs sentimens de reconnoissance et d'admiration pour le courage et l'énergie avec lesquels la Convention nationale a détruit, dans la journée du 9 au 10, et la conspiration et les conspirateurs. Elles l'invitent à rester à son poste, et protestent de leur inviolable attachement à la représentation nationale (1).

a

[Rozoy-l'Unité, séance du 13 therm. II] (2)

Représentans,

Vous venez d'acquérir des titres imprescriptibles à l'amour et à la reconnoissance des François.

Quoi! un nouveau Catilina avoit formé le projet d'usurper la souveraineté du peuple; il vouloit, l'artificieux Robespierre, faire son domaine de la plus belle contrée du monde. Quoi! la première nation de l'univers, après 5 années de révolution, après tant d'énergie, de sacrifices et de courage, seroit devenue la proie d'un triumvirat, de 3 fourbes et d'un ambitieux militaire.

Non, le génie de la liberté veilloit sur la France régénérée. Vos coeurs fidèles brûloient du saint amour de la liberté; mandataires du peuple, vous n'avez vu que le salut du peuple; vous l'avez opéré par votre courage énergique. Vous avez encore une fois sauvé la patrie; et les monstres qui en avoient médité la perte ont disparu du sol de la France qu'ils souilloient.

Grâces immortelles vous soient rendues; continuez, représentans; il n'est plus pour vous d'obstacles désormais. Ne souffrez jamais qu'un individu quelqu'il soit, s'empare du gouvernail de l'opinion publique: frappez, de la massue du peuple souverain, tous les infâmes complices des triumvirs; que leur exemple apprenne aux ennemis de la liberté que le peuple est incorrup-

(1) P.-V., XLII, 316.

(2) C 314, pl. 1 259, p. 28.

(1) P.-V., XLII, 316.

(2) C 314, pl. 1 259, p. 21; Bⁿ, 23 therm.

tible, et qu'il écrasera toujours de son poids irrésistible les vils scélérats qui seroient tentés de lui ravir ses droits et son bonheur.

Pour nous, invariablement ralliés et serrés autour de vous, nous aurons tous disparu du sol de la liberté, avant qu'aucun usurpateur ait renversé son autel.

Vive la République ! Vive la Convention nationale ! Périront les tyrans et les traîtres !
GUIGNOD (*secrét.*), JACQUESRIN (*secrét.*), HERMANGE (*présid.*), LE PAGE (*secrét.*).

b

[*Soisy-Marat; adresse lue et approuvée dans la séance du 12 therm. II*] (1)

Citoyens représentans,

La dissolution de la Convention; la perte de la liberté; les horreurs d'un nouvel esclavage : tels sont les abîmes dont vous venés, encore une fois, de préserver la nation. Vous avés démasqué et fait punir subitement, même dans leurs ramifications, les attentats d'un nouveau Catilina et les complots d'un triumvirat conspirateur. Notre Société, pénétrée d'admiration et de reconnaissance, s'empresse, par une députation, de rendre hommage à votre surveillance, à votre sagesse et à votre intrépidité dans les dangers qui ont menacé la patrie.

Continués, législateurs, vos sublimes travaux : comme eux, vous serez immortels. achevés d'extirper la tyrannie et de consolider le bonheur de la République. Votre récompense est déjà gravée dans le cœur de tous les patriotes, qui la transmettront à la postérité, avec la gloire dont votre ouvrage sera décoré.

BUMAN (*présid.*), PHILIPON (*secrét.*).

c

[*Taverny (2), 15 therm. II*] (3)

Dignes représentans d'un peuple libre

Ils sont donc enfin terrassés ces exécrables tyrans, ces monstres nés pour le malheur de leur pays, qui, sous le masque perfide d'une vertu affectée, avoient séduit un peuple trop bon et trop confiant; qui, sous les dehors d'une popularité usurpée, alloient assassiner tous les soutiens de notre liberté, et s'élever à travers les crimes, le sang et le carnage jusqu'à la souveraine puissance ! ils ont donc subi la peine due à leurs forfaits ! Le glaive vengeur des loix a frappé cette horde infâme de conspirateurs. Grâce immortelles soient rendues à la Convention Nationale, dont la vigilance et la sagacité déjoue tous les complots liberticides dans l'intérieur, et repousse tous nos ennemis du dehors.

Achevez vos glorieux travaux; vous n'aurez point cessé alors de mériter la reconnaissance de la patrie.

Nous jurons, au nom de toute la commune de Taverny, qui se glorifie d'avoir, plus d'une fois, été mentionnée honorablement dans les procès-verbaux de vos séances, et dont vous avez toujours reconnu le patriotisme, nous jurons de ne jamais nous séparer de nos dignes représentans qui travaillent à fonder l'empire de la liberté sur l'empire de la justice et de la vertu.

Vive La République !

Vive mille et mille fois la Convention et les bons Parisiens qui veillent toujours sur la représentation nationale.

N. Joseph HIRET (*maire*), J.L. HEBERT (*agent nat.*), DOLIQUET (*membre du comité*), LACOSTE (*présid. du c. de surv.*), F. FORCINAL, DEMONTIGNY, Jean-Louis AUGER, DELOUVE (?), DUPLESSY l'aîné, MOYSE DELANNE, Jacques BUTTEE, Louis MORISAZ, Denis DUPLESSY, ROUSSEAU, DUCHESNE, B. HIRET, RETROU, GIRIEZ (*greffier du j. de paix*), DANGÜ (*secrét.-greffier*).

d

[*Vitry-sur-Seine, s.d.*] (1)

Dignes représentans d'un peuple qui, comme vous, prétend vivre libre ou mourir;

Malgré les exemples terribles qui devroient en imposer aux malveillans, un nouveau monstre, plus cruel que *l'hydre de l'Herne*, un monstre d'autant plus à craindre, qu'il avoit épuisé de longue-main tous les ressorts que l'astuce peut suggérer pour captiver l'opinion publique vient donc encore de s'élever contre vous; et, plus audacieux cent fois que les scélérats qui l'avoient précédé, n'a pas craint de jurer, et d'entreprendre ouvertement, la perte de la Convention nationale. Dévoiler le traître et le terrasser a été pour vous l'affaire d'un instant. Plus puissante qu'Hercule, l'auguste Convention a, d'un coup d'oeil, foudroyé ce serpent venimeux, et toutes les têtes coupables qu'il a tout à coup présentées à ses regards.

Braves représentans, la municipalité et le conseil général de Vitry-sur-Seine, fraternellement réunis, au nom de leur commune, vous félicite de cette nouvelle victoire. Poursuivez vos travaux; ils sont déjà sans nombre; mais vous n'êtes pas encore au but qui vous attend. Il est digne des représentans du peuple françois de ne se reposer qu'après avoir écrasé tous les tyrans et porté la liberté aux confins de l'univers. C'est là que, ceints d'un laurier justement conquis, vous verrez tous les peuples libres élever en votre honneur cette colonne jusqu'alors idéale, où *l'amitié, l'égalité et la fraternité* réunies, s'empresseront d'écrire le *non plus ultra* réservé à vos exploits.

BENARD (*membre du comité*), MORBLANT, HONORÉ, P. NOGARET (*notable*), BOUQUET (*présid. de la sté popul.*), LETELLIER (*secrét.*), CHAMBRY (*agent et comm.*).

(1) Ci-devant Soisy-sous-Etiolles, C 314, pl. 1 259, p. 23. Mention dans Bⁿ, 26 therm. (2^e suppl^l).

(2) Seine-et-Oise.

(3) C 314, pl. 1 259, p. 25; mention dans Bⁿ, 27 therm. (1^{er} suppl^l).

(1) C 314, pl. 1 259, p. 26. Mention dans Bⁿ, 27 therm. (1^{er} suppl^l).